

Accepter des cadeaux de patients

Andrew Caddell Lara Hazelton MD MEd FRCPC

Les patients reconnaissants offrent souvent des cadeaux à leur médecin de famille, un geste en apparence simple qui peut soulever des questions complexes dans la relation thérapeutique. Il n'y a pas de règles définitives concernant l'acceptation de cadeaux de la part de patients et les opinions à ce sujet sont divergentes. Certains croient que les médecins ne devraient jamais accepter de cadeaux parce que ce don pourrait influencer les standards de soins ou affaiblir la relation de fiduciaire. D'autres sont d'avis que l'acceptation de cadeaux dans certaines circonstances permet aux patients d'exprimer leur gratitude et renforce les liens médecin-patient. Il vaut la peine d'examiner les arguments de part et d'autre sur le plan de l'éthique et de prendre en considération la façon dont la décision d'accepter ou non des cadeaux pourrait être influencée par des facteurs comme la nature et la durée de la relation médecin-patient, le coût, le genre de cadeau et le moment de l'offrir, de même que la motivation apparente du geste.

Contexte

Dans des études antérieures, on a constaté que 20 % des médecins ayant répondu à des sondages avaient reçu des cadeaux dont les plus communs étaient du chocolat, des pâtisseries, de l'alcool et de l'argent^{1,2}. Bien que l'offre de cadeaux soit assez courante en pratique clinique, les ouvrages sur le sujet sont rares et la taille des échantillonnages est limitée^{1,3-5}. De plus, il n'existe pas beaucoup de matériel pour guider les médecins dans la décision d'accepter ou non des cadeaux. L'Association médicale canadienne n'aborde pas l'offre de cadeaux par des patients dans le Code de déontologie ni dans la Charte des médecins. L'American Medical Association suggère seulement que chaque cadeau devrait être évalué au cas par cas³. Les ordres provinciaux en Alberta⁶, au Manitoba⁷ et au Québec⁸ permettent d'accepter des cadeaux «symboliques» ou «insignifiants» mal définis. Les ordres provinciaux en Ontario⁹, en Nouvelle-Écosse^{9,10}, à Terre-Neuve¹¹ et à l'Île-du-Prince-Édouard¹² reconnaissent que l'acceptation de cadeaux peut constituer un franchissement potentiel des limites pouvant être interprété comme une inconduite professionnelle. Les ordres en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et dans les territoires ne mentionnent pas explicitement les cadeaux de patients, tandis que l'ordre en Colombie-Britannique¹³ permet que la responsabilité de la décision incombe au médecin en pratique. Des stagiaires ont aussi mentionné la nécessité d'avoir de meilleures lignes directrices pour savoir quand on peut accepter des cadeaux¹⁴.

Il n'est pas surprenant que les opinions varient à savoir si des cadeaux devraient être acceptés de la part de patients^{2,4,15,16}. On peut néanmoins présenter l'argument que, dans certaines circonstances, accepter des cadeaux représente une pratique acceptable pour la plupart des médecins. Il existe 3 différentes pratiques courantes concernant l'acceptation de cadeaux: jamais, toujours et une acceptation conditionnelle. Parmi celles-ci, l'acceptation conditionnelle (avec des mesures objectives pour définir une telle acceptation) pourrait être la plus appropriée.

Accepter des cadeaux dans certaines circonstances

Certains médecins choisissent de ne pas accepter de cadeaux de leurs patients. Le document d'orientation à l'intention des médecins ontariens laisse entendre que les cadeaux pourraient être considérés comme un «franchissement des limites», pouvant mener potentiellement à une «infraction aux limites», notamment une inconduite professionnelle⁹. En refusant tous les cadeaux, les médecins adoptent une approche cohérente qui élimine toutes sources potentielles de franchissement des limites. Par ailleurs, dans le même document, on reconnaît que de nombreux franchissements de limites sont bénins et ne deviennent pas des problèmes importants⁹.

D'autres sont d'avis qu'accepter le cadeau d'un patient peut être bénéfique. Ce geste peut renforcer la relation amicale entre le médecin et le patient², reconnaît l'indépendance du patient², ajoute à l'estime de soi du patient¹⁷ et renforce la confiance¹⁵. Les personnes peuvent tirer beaucoup de satisfaction à donner des cadeaux¹⁵ et, si un cadeau est refusé, le donateur peut se sentir blessé² ou offensé¹⁸. Dans certaines cultures, le don de cadeaux est une partie importante de la dynamique communautaire et le rejet d'un cadeau peut être perçu comme de l'impolitesse¹⁶.

On s'entend généralement pour dire qu'accepter tous les cadeaux n'est pas approprié. En examinant les ouvrages spécialisés, il semble qu'il n'y ait pas de guides de pratique, d'articles d'opinion ou de recherche primaire qui préconisent l'acceptation sans discrimination de tous les cadeaux. On reconnaît plutôt largement que les médecins devraient refuser les cadeaux lorsqu'ils

The English version of this article is available at www.cfp.ca on the table of contents for the December 2013 issue on page 1259.

Cet article a fait l'objet d'une révision par des pairs.
Can Fam Physician 2013;59:e523-5

sont extravagants ou inappropriés, compte tenu de la dynamique de la relation patient-médecin^{2,17-19}. L'acceptation sélective (ou acceptation conditionnelle) reconnaît les avantages d'accepter les cadeaux de patients tout en mettant en application des critères qui évaluent le potentiel des implications contraires à l'éthique de l'offre d'un cadeau. Lorsqu'il se fait offrir un cadeau par un patient, le médecin pourrait trouver utile de prendre en considération les questions présentées ci-après.

Le cadeau est-il donné pour se garantir un traitement préférentiel? L'American Medical Association a une politique claire, reprise dans de nombreux articles d'opinion, concernant le refus des cadeaux qui ont pour but d'obtenir un traitement préférentiel^{2,17,18,20}. Une attention inappropriée² ou «passer devant la file»²¹ peuvent avoir des répercussions négatives tant pour la personne qui donne le cadeau²⁰ que pour les autres patients²¹. Les attentes et les dynamiques interpersonnelles complexes, présentes dans chaque relation thérapeutique, ajoutent une dimension que les médecins pourraient ne pas toujours reconnaître. Il importe d'être conscient de la possibilité de changements dans la relation à la suite de l'acceptation d'un cadeau^{5,18}. Les caractéristiques particulières du donateur de cadeau (facteurs liés à la personnalité, limites personnelles, vulnérabilité) peuvent aussi influencer l'approche du médecin⁵. Des cadeaux qui changent la dynamique médecin-patient peuvent compliquer pour le médecin la discussion objective de questions délicates comme la non-observance de la médication, les antécédents sexuels ou les dépendances^{2,20}. Réciproquement, si le médecin accepte un cadeau mais ne change pas les standards de soins, le patient peut éprouver de la rancune²⁰. Si le médecin éprouve des doutes quant aux motivations du patient, il peut être plus prudent de s'abstenir d'accepter le cadeau²⁰.

Le cadeau est-il de nature intime? Les cadeaux de nature intime ou personnelle devraient être refusés pour ne pas franchir les limites exigées par le professionnalisme¹⁷. D'autres auteurs ont fait valoir que l'acceptation de cadeaux personnels (comme de la lingerie fine) pourrait entraîner un éloignement de la relation professionnelle qui nuirait aux soins dispensés au patient^{3,17}. Il est clairement dans l'intérêt du médecin d'éviter d'accepter de tels articles.

Le cadeau est-il extravagant ou excessivement cher? La valeur excessive d'un cadeau pose une autre difficulté^{2,17,20}. Les cadeaux faits maison ou ceux de valeur nominale sont plus bénins et peuvent être acceptés sans qu'il y ait probablement de répercussions négatives²⁰. Au contraire, les cadeaux en argent peuvent être considérés comme des «pourboires» ou «un pot de vin»

au médecin^{2,17}. Des cas où des médecins ont accepté de grosses sommes d'argent ont attiré l'intérêt des médias et, par le fait même, ont miné la confiance du public^{2,5}. Les cadeaux en argent ou les fonds transmis par testament devraient être refusés ou redirigés vers une œuvre charitable appropriée, après avoir expliqué la raison de ce refus^{2,5,17}. En plus de refuser ou de rediriger les cadeaux de valeur excessive, il y a lieu aussi de ne pas accepter ceux dont on sait qu'ils sont au-dessus des moyens du patient²⁰. Si le médecin ne connaît pas ou ne peut pas évaluer avec exactitude les moyens du patient, il serait prudent de refuser son cadeau.

On pourrait se demander ce qui constitue une valeur excessive. Habituellement, ce jugement est laissé à la discrétion du médecin. Certains centres définissent une valeur de cadeau maximale acceptable (par exemple, 50\$)³. Le médecin peut aussi se poser la question à savoir s'il serait à l'aise que l'acceptation du cadeau soit rendue publique ou examinée¹⁷.

À quel moment le cadeau est-il offert? Le moment où le cadeau est offert revêt aussi de l'importance. Les cadeaux offerts après une intervention identifiable peuvent être une expression de gratitude¹⁸. Pareillement, les cadeaux donnés durant le temps des Fêtes peuvent refléter des traditions culturelles^{18,20}. Les cadeaux donnés de manière impromptue devraient mériter une attention particulière, parce qu'ils pourraient vouloir dire que le patient s'attend à recevoir plus que le standard des soins à l'avenir¹⁸.

Conclusion

Accepter des cadeaux demeure une question de controverse chez les médecins. L'établissement ferme d'une limite supérieure de la valeur des cadeaux pourrait aider à déterminer objectivement quand on peut ou non accepter un cadeau. Les cadeaux en argent devraient être remis à des organismes de bienfaisance appropriés. Si un médecin se sent mal à l'aise ou ne peut pas évaluer la motivation derrière le cadeau, il devrait le refuser. Tout cadeau accepté ou refusé devrait être documenté^{5,9,10,19}. Lorsqu'un cadeau est refusé, une explication de la décision pourrait ménager les sentiments du patient et maintenir l'alliance thérapeutique⁵. Les médecins devraient assurer (et communiquer) que l'acceptation de cadeaux ne modifiera pas le niveau de soins du patient.

Il pourrait être utile d'avoir des lignes directrices plus explicites portant sur les aspects éthiques et pratiques de l'acceptation de cadeaux de la part des patients. Cependant, la plupart des médecins peuvent naviguer sans problèmes dans cette situation fréquente en utilisant une approche flexible qui tient compte de ses complexités inhérentes. 

D^{re} Hazelton est psychiatre et professeure agrégée au Département de psychiatrie de la Dalhousie University à Halifax, en Nouvelle-Écosse. M. Caddell est étudiant en médecine à la Dalhousie University.

Intérêts concurrents

Aucun déclaré.

Correspondance

D^{re} Lara Hazelton, Dalhousie University, Psychiatry, 2569 Elm St, Halifax, NS B3L 2Y5; téléphone 902 464-3039; courriel lara.hazelton@cdha.nshealth.ca

Les opinions exprimées dans les commentaires sont celles des auteurs. Leur publication ne signifie pas qu'elles sont sanctionnées par le Collège des médecins de famille du Canada.

Références

- Levene MI, Sireling L. Gift giving to hospital doctors—in the mouth of the gift horse. *Br Med J* 1980;281(6256):1685.
- Lyckholm LJ. Should physicians accept gifts from patients? *JAMA* 1998;280(22):1944-6.
- Anderson J. Is it better to give, receive, or decline? The ethics of accepting gifts from patients. *JAAPA* 2011;24(6):59-60.
- Weijer C. Point-counterpoint: should physicians accept gifts from their patients? No: gifts debase the true value of care. *West J Med* 2001;175(2):77.
- Marois J. Receiving gifts from patients: a pragmatic shade of grey. *B C Med J* 2010;52(3):129.
- General FAQs: physician/patient relations [site web]. Edmonton, AB: College of Physicians and Surgeons of Alberta. Accessible à: www.cpsa.ab.ca/AboutUs/FAQs_Main/FAQs_For_Physicians/General_Physician_FAQs.aspx. Accédé le 12 novembre 2012.
- College of Physicians and Surgeons of Manitoba. *Code of conduct* [site web]. Winnipeg, MB: College of Physicians and Surgeons of Manitoba; 2008. Accessible à: <http://cpsm.mb.ca/cjj39alckF30a/wp-content/uploads/Code-of-Conduct-2010.pdf>. Accédé le 12 novembre 2012.
- Collège des médecins du Québec. *Code of ethics of physicians* [site web]. Montréal, QC: Collège des médecins du Québec; 2012. Accessible à: www.cmq.org/en/medecinsmembres/profil/commun/AProposOrdre/~media/Files/ReglementsANG/cmqcodeoontoan.ashx?111203. Accédé le 12 novembre 2012.
- Ontario College of Physicians and Surgeons. *Member's dialogue: maintaining boundaries with patients* [site web]. Toronto, ON: Ontario College of Physicians and Surgeons; 2004. Accessible à: www.cpso.on.ca/uploadedFiles/downloads/cpsodocuments/members/Maintaining%20Boundaries.pdf. Accédé le 12 novembre 2012.
- Association canadienne de protection médicale. *Building trust—what are the boundaries with patients? Gifts* [website]. Ottawa, ON: Association canadienne de protection médicale; 2011. Accessible à: www.cmpa-acpm.ca/cmpapd04/docs/resource_files/perspective/2011/03/com_p1103_5-e.cfm. Accédé le 12 novembre 2012.
- College of Physicians and Surgeons of Newfoundland and Labrador. *By-law 5: code of ethics* [site web]. St John's, NL: College of Physicians and Surgeons of Newfoundland and Labrador. Accessible à: www.cpsnl.ca/default.asp?com=Bylaws&id=5&m=-. Accédé le 2012 Nov 12.
- College of Physicians and Surgeons of Prince Edward Island. *Respecting boundaries* [site web]. Charlottetown, PE: College of Physicians and Surgeons of Prince Edward Island. Accessible à: <http://cpspei.ca/respecting-boundaries>. Accédé le 12 novembre 2012.
- College of Physicians and Surgeons of British Columbia. Committee cases and recommendations. *College Quarterly* 2012;75:11-2. Accessible à: www.cpsbc.ca/files/pdf/CQ_March_2012_Web.pdf. Accédé le 28 octobre 2013.
- Lapid M, Moutier C, Dunn L, Hammond KG, Roberts LW. Professionalism and ethics education on relationships and boundaries: psychiatric residents' training preferences. *Acad Psychiatry* 2009;33(6):461-9.
- Andreck W. Point-counterpoint: should physicians accept gifts from their patients? Yes: if they are given out of beneficence or appreciation. *West J Med* 2001;175(2):76.
- Takayama JI. Giving and receiving gifts: one perspective. *West J Med* 2001;175(2):138-9.
- Capozzi JD, Rhodes R. Gifts from patients. *J Bone Joint Surg Am* 2004;86-A(10):2339-40.
- Spence SA. Patients bearing gifts: are there strings attached? *BMJ* 2005;331(7531):1527-9.
- Brendel DH, Chu J, Radden J, Leeper H, Pope HG, Samson J et collab. The price of a gift: an approach to receiving gifts from patients in psychiatric practice. *Harv Rev Psychiatry* 2007;15(2):43-51.
- Council on Ethical and Judicial Affairs. *Gifts from patients to physicians* [site web]. Chicago, IL: Council on Ethical and Judicial Affairs; 2003. Accessible à: www.ama-assn.org/resources/doc/code-medical-ethics/10017a.pdf. Accédé le 23 avril 2012.
- Liaropoulos L, Siskou O, Kaitelidou D, Theodorou M, Katostaras T. Informal payments in public hospitals in Greece. *Health Policy* 2008;87(1):72-81.

— * * * —